

VAR HABITAT – OPH DU VAR

Siège Social : Avenue Pablo Picasso – 83160 LA VALETTE DU VAR

Adresse postale : B.P. 29 – 83040 TOULON CEDEX 9

EXTRAIT

1

du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration de
VAR HABITAT – OPH DU VAR

SEANCE du **17 OCTOBRE 2024**

Objet de la délibération :

**DESIGNATION DES
MEMBRES
REPRESENTANTS
DES LOCATAIRES DANS
LA COMMISSION
D'ATTRIBUTION DES
LOGEMENTS ET
D'EXAMEN
DE L'OCCUPATION DES
LOGEMENTS (CALEOL)
A PARTIR DU 1ER
NOVEMBRE 2024**

Le Conseil d'Administration de VAR HABITAT – OPH DU VAR
conformément à son Règlement Intérieur s'est réuni à :
LA VALETTE DU VAR

sous la présidence de : **M. Thierry ALBERTINI**

ADMINISTRATEURS EN EXERCICE : **21** (dans l'attente de la
nomination d'un représentant de la CAF et d'une délibération de la
commission permanente du conseil départemental du VAR ayant force
exécutoire pour la nomination d'un représentant, personne qualifiée)

Présents : Thierry ALBERTINI, Catherine BASCHIERI, Christian
BRIEL, Michèle BUGEAU, Dominique CAPITAINE, Solange
CHIECCHIO, Carmen COINTREL, Patrick DEBIEUVRE, Patrick
EVEILLEAU, Jeannine GHIO, Loïc GUILLEUX, Dominique LAIN, Josée
MASSI, Jacques PEYROT.

Martine ARENAS, ayant donné pouvoir à Thierry ALBERTINI
Marc ESPONDA, ayant donné pouvoir à Dominique CAPITAINE
Serge PELLEGRIN, ayant donné pouvoir à Patrick EVEILLEAU

Absents et excusés : Dalila CHOUIAH, Delphine GROSSO, Marc
LAURIOL, Valérie RIALLAND

Représentant du CSE : Didier D'HOTEL, Stéphanie MANETTI

Commissaire du gouvernement : Frédéric LOUBEYRE (DDTM du
Var)

Monsieur le Président dit :
Chers Collègues,

Conformément à l'article L 441-2 du Code de la Construction et de l'Habitation, il est créé, dans
chaque organisme d'habitation à loyer modéré, une commission d'attribution des logement et
d'Examen de l'Occupation des Logements (CALEOL).

Conformément à l'article R441-9 du code de la Construction et de l'habitation, l'Office a décidé de
créer une CALEOL centralisée et dématérialisée, compétente sur tout le patrimoine de Var Habitat
et ce conformément à son règlement intérieur

Cette commission est composée de membres ayant voix délibératives et de membres ayant voix
consultatives.

Conformément à ce même article, cette commission est notamment composée de six membres à
voix délibératives, désignés par le conseil d'administration.

Il est proposé au Conseil d'Administration de désigner les membres titulaires et suppléants de cette Commission d'Attribution et d'examen de l'occupation des logements centralisée, à partir du 1er novembre 2024 pour une année.

La composition de la commission est proposée comme suit :

Noms et Prénoms des titulaires	Noms et Prénoms des suppléants
Jeannine GHIO	Delphine GROSSO
Dominique CAPITAINE	Patrick EVEILLAU
Josée MASSI	Christian BRIEL
Solange CHIECCHIO	Valérie RIALLAND
Catherine BASCHIERI	A DESIGNER lors du prochain CA une fois le représentant de la CAF désigné
Loïc GUILLEUX	Michèle BUGEAU

Les membres ainsi désignés par le conseil d'administration ont élu en leur sein à la majorité absolue/l'unanimité Mme GHIO Présidente de cette commission.

Cette délibération annule et remplace la délibération du 27 octobre 2023.

Le Conseil d'Administration entérine à l'unanimité la composition des membres des Commissions d'Attribution de Logements et d'Examen de l'occupation des Logements.

Le Président,

Thierry ALBERTINI